



**HAL**  
open science

**À propos de Démosthène, Sur les forfaitures de  
l'ambassade, §35 :Où l'on découvre qu'une conséquence  
peut en cacher une autre**

David-Artur Daix

► **To cite this version:**

David-Artur Daix. À propos de Démosthène, Sur les forfaitures de l'ambassade, §35 :Où l'on découvre qu'une conséquence peut en cacher une autre. *Revue des Études Grecques*, 2019, 132 (1), pp.37-54. 10.3406/reg.2019.8597 . hal-02185143v2

**HAL Id: hal-02185143**

**<https://hal.science/hal-02185143v2>**

Submitted on 14 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

David-Artur DAIX

À PROPOS DE DÉMOSTHÈNE,  
*SUR LES FORFAITURES DE L'AMBASSADE*,  
§ 35 : OÙ L'ON DÉCOUVRE QU'UNE  
CONSÉQUENCE PEUT EN CACHER  
UNE AUTRE

---

RÉSUMÉ. – Les éditeurs et traducteurs du plaidoyer *Sur les forfaitures de l'ambassade* de Démosthène traitent la proposition consécutive présente au § 35 comme une proposition indépendante : ils placent un point devant, traduisent sa conjonction ὥστε comme une coordination (et l'écrivent Ὡστε avec une majuscule s'ils sont français), et emploient l'indicatif pour en rendre les verbes, notant ainsi un résultat avéré et situé dans le temps. Pourtant, dans les manuscrits, cette consécutive est à l'infinitif et présente la négation μή, ce qui devrait imposer à la fois de la joindre à la phrase qui précède au lieu de l'en détacher par un point, et de la traduire comme une consécutive « logique » et non « réelle ». Il convient donc d'examiner cette difficulté de plus près afin de voir si le texte grec et sa traduction ne doivent pas être ici corrigés.

ABSTRACT. – Editors and translators of Demosthenes' *On the False Embassy* treat the consecutive clause in §35 as an independent sentence: there is a period before it, the conjunction ὥστε is translated as a coordinating conjunction (and is written Ὡστε with a capital letter by French editors), and the mood used in the translations is the indicative, denoting an actual result at a specific time. However, in the manuscripts, in that consecutive clause, ὥστε is used with the infinitive and the negative particle μή, so that that clause should be included in the preceding sentence instead of being separated from it by a period and that it should be translated as conveying a logical result rather than a real one. Those issues deserve more scrutiny, in order to determine whether the Greek text and its translation should be corrected.

*REG* tome 132 (2019/1), 37-54.

Le grec présente deux types de propositions consécutives introduites par la conjonction ὥστε<sup>1</sup> : d'une part, les consécutives à un mode personnel, le plus souvent l'indicatif, mais qui admettent toutes les constructions possibles dans une indépendante, y compris l'optatif potentiel, l'indicatif irréel ou potentiel (« potentiel du passé »), le subjonctif d'exhortation ou de défense, l'impératif, ou encore des interrogations à l'indicatif ou au subjonctif délibératif<sup>2</sup> ; et, d'autre part, les consécutives à l'infinitif.

Les deux constructions ne sont pas équivalentes et on distingue plus particulièrement les consécutives à l'indicatif des consécutives à l'infinitif, selon que la conséquence décrite exprime le résultat effectivement produit par l'action exprimée dans la proposition principale, ou bien seulement l'issue vers laquelle cette action tend logiquement – de façon naturelle, possible, ou intentionnelle – sans préciser si cet effet est réel ou non<sup>3</sup>.

### Consécutives « réelles » et consécutives « logiques »

Ainsi, en grec, les consécutives à l'indicatif énoncent la conséquence avérée de l'action exprimée dans la proposition principale dont elles dépendent. Elles sont niées par οὐ, situent précisément les faits dans le temps, et reçoivent communément le nom de consécutives

<sup>1</sup> On trouve parfois ὡς au lieu de ὥστε, mais, en prose attique, cela est très rare et constitue un ionisme : voir Raphael KÜHNER & Bernhard GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Zweiter Teil: Satzlehre*, Hannover & Leipzig, Hahn, 1904 (cité KÜHNER & GERTH), § 583, Anmerk., p. 501 ; Jean HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck, 1960, « VI. Propositions consécutives », fin du § 365, p. 226.

<sup>2</sup> Voir William Watson GOODWIN, *Syntax of the Moods and Tenses of the Greek Verb*, New York, Macmillan & Co., 1899 (cité GOODWIN), § 602 ; Herbert Weir SMYTH, *Greek Grammar*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1920 (cité SMYTH), § 2273, 2275, 2277-8 ; Albert RIJKSBARON, *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek : An Introduction*, Chicago, University of Chicago Press, 2006 (cité RIJKSBARON), § 23, (i), p. 63 ; Louis SÉCHAN & Édouard DELEBECQUE, *Essais de stylistique grecque*, Publications des Annales de la Faculté des Lettres, NS 30, Aix-en-Provence, Ophrys, 1961 (cité SÉCHAN & DELEBECQUE), « Propositions circonstanciées. 2) Consécutives », § B[77], p. 169 : « ὥστε est sans influence sur le mode, qui est alors normalement l'indicatif, mais peut tout aussi bien être le potentiel, l'irréel, les modes de l'interrogation, de la défense, etc. ». Ce sont ces diverses constructions qui déterminent la négation employée dans la consécutive : le plus souvent οὐ ; mais, s'il s'agit d'une défense par exemple, la négation sera μή, comme au § 43 du discours *Sur les forfaitures de l'ambassade* : ὥστε τοῦ γ' ἐκκελευσθέντος μηδ' αἰτίαν ἐχέτω. De ce point de vue, en grec, ὥστε étant à l'origine un adverbe relatif (voir GOODWIN § 584 ; SMYTH § 2250 ; RIJKSBARON § 23, Note 2, p. 66), on peut rapprocher les consécutives à un mode personnel des relatives déterminatives, qui admettent elles aussi les mêmes constructions que des propositions indépendantes : voir GOODWIN § 519 et SMYTH § 2553.

<sup>3</sup> Voir GOODWIN § 582-6 et SMYTH § 2249-55.

« réelles » (cf. « de sorte que, au point que » suivi de l'indicatif en français)<sup>4</sup>.

Les consécutives à l'infinitif, en revanche, décrivent la conséquence naturelle, possible ou voulue de l'action exprimée dans la principale sans préciser si ce résultat est effectivement devenu réalité ou non. Elles sont niées par μή, le temps de l'infinitif n'y a qu'une valeur d'aspect, et on les appelle traditionnellement consécutives « logiques » (cf. « de façon à, au point de » avec l'infinitif en français)<sup>5</sup>.

Dans l'exemple suivant, tiré de Xénophon, deux consécutives, la première « logique » à l'infinitif, la seconde « réelle » à l'indicatif, s'enchaînent et font bien ressortir la nuance de sens qui les distingue :

Κραυγὴν πολλὴν ἐποίουν καλοῦντες ἀλλήλους, ὥστε καὶ τοὺς πολεμίουσ ἀκούειν· ὥστε οἱ μὲν ἐγγύτατα τῶν πολεμίων καὶ ἔφυγον ἐκ τῶν σκηνωμάτων κτλ.

Ils s'appelaient mutuellement à grands cris, au point d'être entendus aussi des ennemis<sup>6</sup> ; et c'est ainsi que ceux des ennemis qui étaient les plus proches prirent même la fuite hors de leurs tentes... (Xénophon, *Anabase*, II.2.17).

La première consécutive, à l'infinitif, révèle la conséquence naturelle, et peut-être aussi voulue<sup>7</sup>, du vacarme produit par les Grecs, mais le tour en lui-même ne dit pas si tout ce bruit a vraiment eu l'effet attendu : tout juste est-il logique, à ce moment-là, de le supposer. En revanche, la seconde consécutive à l'indicatif, elle, lève le doute et confirme le résultat ainsi obtenu : les Barbares les ont effectivement entendus et se sont même enfuis !

On peut noter que la seconde consécutive « réelle » à l'indicatif est séparée de la première « logique » à l'infinitif par un point-en-haut et se présente donc pratiquement comme une indépendante coordonnée par ὥστε à ce qui précède. En effet, la différence entre ces deux types

<sup>4</sup> Voir Marcel BIZOS, *Syntaxe grecque*, Paris, Vuibert, 7<sup>e</sup> édition, 1981 (cité BIZOS), « 15° Conséquence. 1° », p. 176 ; GOODWIN § 601-6 ; SMYTH § 2273-8 ; KÜHNER & GERTH § 586, p. 511-5 ; RIJBSBARON § 23, (i), p. 63 ; SÉCHAN & DELEBECQUE § B[77].

<sup>5</sup> Voir BIZOS « 15° Conséquence. 2° », p. 176 ; GOODWIN § 587-600 ; SMYTH § 2260-72 ; KÜHNER & GERTH § 585, p. 507-11 ; RIJBSBARON § 23, (ii), p. 63-6. Voir aussi Jean CARRIÈRE, *Stylistique grecque : L'usage de la prose attique*, Paris, Klincksieck, 1983 (cité CARRIÈRE), § 114, p. 162, qui parle de « conséquence virtuelle ».

<sup>6</sup> En français, à la différence du grec, quand le sujet de la consécutif et celui de la principale n'est pas le même, on ne peut tourner par « de façon à, au point de » suivi de l'infinitif, mais on doit employer « de façon à ce que » suivi du subjonctif. Ici, on peut recourir au passif pour conserver l'infinitif.

<sup>7</sup> Xénophon ne dit pas que c'était là le dessein des Grecs, qui bivouaquaient en pleine nuit là où le hasard les menait (οἱ δὲ ὕστεροι σκοταῖοι προσιόντες ὡς ἐτύγχανον ἕκαστοι ἠὺλίζοντο) et qui s'appelaient mutuellement d'abord pour se repérer et se rassurer. Mais l'effet produit sur le camp adverse peut le laisser penser : voir RIJBSBARON § 23, (ii), p. 64-5, à propos de cet exemple (n° 173 chez lui).

de consécutives s'étend aux rapports qu'elles entretiennent avec la proposition principale dont elles dépendent.

Ainsi, une consécutive à un mode personnel peut être souvent détachée de cette principale et traitée comme une proposition indépendante dans laquelle la conjonction de subordination ὥστε devient une simple coordination : « c'est pourquoi, par conséquent, en conséquence, ainsi, donc »<sup>8</sup>. Évidemment, si la proposition principale contient un mot corrélé avec ὥστε (οὕτως, τοσοῦτον, τοιοῦτος etc.), ce qui est très courant, il vaut mieux traduire la consécutive comme une subordonnée. Mais ce n'est pas toujours possible : quand ces consécutives à un mode personnel comportent un subjonctif d'ordre ou de défense, un impératif ou une interrogation, les traduire par des subordonnées est souvent exclu et il faut rendre ὥστε comme si l'on lisait καὶ οὕτως<sup>9</sup>.

Au contraire, syntaxiquement, une consécutive à l'infinitif ne jouit d'aucune autonomie et ne peut fonctionner indépendamment de la « principale » dans laquelle elle s'inscrit<sup>10</sup>. En effet, dans cet emploi, l'infinitif précédé de ὥστε ajoute simplement une explication à l'action exprimée par le verbe principal en en précisant les suites logiques (naturelles, possibles ou voulues)<sup>11</sup>. On peut rapprocher cet usage de

<sup>8</sup> Voir SÉCHAN & DELEBECQUE § B[77] : « la consécutive correspond à une principale introduite par “et c'est pourquoi” » ; voir aussi CARRIÈRE § 106c, p. 154. La parenté entre les consécutives à un mode personnel et les relatives déterminatives apparaît de nouveau clairement : la conjonction ὥστε, quand elle est traitée comme une coordination, fonctionne comme les relatifs dits « de liaison », avec pour effet dans les deux cas de détacher la subordonnée de sa principale et d'en faire pratiquement une indépendante coordonnée. Voir aussi SMYTH § 2274a ; attention toutefois : Smyth indique que cet usage apparaît parfois avec l'infinitif et cite en appui Platon, *Apologie de Socrate*, 22e, ce qui est erroné, la consécutive ὥστ' ἔμὲ ἑμαυτὸν ἀνερωτᾶν κτλ. étant en réalité une consécutive « réelle » attirée à l'infinitif au sein d'un discours indirect introduit plus haut en 22d par ταῦτόν μοι ἔδοξαν ἔχειν ἀμάρτημα. Seules les consécutives à un mode personnel peuvent être traitées comme des propositions indépendantes : voir nos remarques au paragraphe suivant sur les consécutives à l'infinitif.

<sup>9</sup> Voir SMYTH § 2275 : « With an imperative, a hortatory or prohibitory subjunctive, or an interrogative verb, a clause with ὥστε is coordinate rather than subordinate, and ὥστε has the force of καὶ οὕτως. » ; voir aussi RIJKSBARON § 23 Note 5, p. 66 ; et KÜHNER & GERTH § 586, Anmerk. 2, p. 514. S'il s'agit d'un ordre, on peut recourir à un verbe d'obligation pour conserver une consécutive (« de sorte qu'il faut »), mais, dans ce cas, on perd nécessairement le mode employé en grec.

<sup>10</sup> Voir KÜHNER & GERTH § 586, (2), p. 512 : « Der mit ὥστε (ὥς) c. inf. eingeleitete Nebensatz ist auf das innigste mit dem Hauptsatze verwachsen und entbehrt aller Selbständigkeit. »

<sup>11</sup> Voir SMYTH § 2254 : « A clause with ὥστε and the infinitive is merely added to the clause containing the main thought in order to explain it » ; voir aussi § 2262 : « ὥστε (ὥς) with the infinitive is used when its clause serves only to explain the principal clause ».

celui de l'infinitif de but qui indique, lui, la finalité de l'action principale et qui ne peut davantage en être détaché<sup>12</sup>.

Enfin, il convient encore de noter que les consécutives « réelles » à l'indicatif dépendant d'une principale inscrite dans un discours indirect et faisant elles-mêmes partie de ce discours indirect sont régulièrement soumises à des phénomènes d'attraction modale. En particulier, quand elles dépendent d'une principale à l'infinitif, elles passent presque toujours elles-mêmes à l'infinitif par attraction<sup>13</sup>. Cependant, si elles sont négatives, elles conservent normalement la négation οὐ<sup>14</sup>, ce qui permet dans ce cas de les distinguer de consécutives « logiques » à l'infinitif toujours niées, elles, par μή<sup>15</sup>.

### *Sur les forfeitures de l'ambassade, § 35*

Armés de ces quelques éléments de syntaxe grecque, nous pouvons désormais aborder les problèmes que soulève la proposition consécutive présente au § 35 du discours *Sur les forfeitures de l'ambassade* de Démosthène, passage dans lequel l'orateur met directement en cause les agissements Eschine et leurs effets sur les Athéniens.

<sup>12</sup> Sur cette proximité, voir BIZOS « 14° But. 1°, (e) », p. 173 ; GOODWIN § 770-5 ; SMYTH § 2008-11. Les infinitifs avec ὅσπερ (ou ὅς) s'apparentent également aux infinitifs complétant οἷος, ὅσος ou d'autres adjectifs, adverbes ou encore substantifs comparables (voir BIZOS, *ibid.*, « Remarque 2 » ; GOODWIN § 588, 758-9 et 764b ; SMYTH § 2001-3, 2007, 2011a, et 2271), et servent à expliquer certains infinitifs absolus comme ὅς εἶπεῖν (voir BIZOS, *ibid.*, « Remarque 3 » ; SMYTH § 2012e ; KÜHNER & GERTH § 585, (3), p. 508-9). Aucun de ces tours n'est autonome.

<sup>13</sup> Avec une principale à l'infinitif, le maintien du mode personnel est rare : voir GOODWIN § 596. À l'inverse, si l'attraction au participe se rencontre, elle reste exceptionnelle : voir BIZOS « 15° Conséquence. Remarques générales : Remarque 2 », p. 177 ; GOODWIN § 607 ; SMYTH § 2276 ; KÜHNER & GERTH § 586, Anmerk. 3, p. 514-5. Rare également l'attraction à l'optatif oblique : voir GOODWIN § 605.

<sup>14</sup> Voir BIZOS « 15° Conséquence. Remarque », p. 176 ; GOODWIN § 594 ; SMYTH § 2260, 2269 et 2759. Pour des exemples dans le discours *Sur les forfeitures de l'ambassade*, voir § 152 et 308.

<sup>15</sup> Le cas particulier des consécutives à l'infinitif où le verbe est accompagné de ἔν pour exprimer un indicatif ou un optatif potentiel est intéressant et corrobore cette distinction : si elles sont conçues comme de véritables consécutives à l'infinitif, elles prennent la négation μή : voir GOODWIN § 211 et 592, qui considère, pour expliquer le tour, qu'il y a là un glissement partiel vers l'usage du discours indirect ; mais si ce sont des consécutives aux modes personnels correspondants et attirées à l'infinitif par attraction modale dans le cadre d'un discours indirect, elles conservent la négation οὐ : voir GOODWIN § 594. La nuance de sens entre ces deux usages – tendance possible ou réalité possible –, cependant, est très faible : voir SMYTH § 2270. Il faut noter que seules les consécutives à un mode personnel peuvent comporter un indicatif irréel : SMYTH § 2277. Les consécutives à l'infinitif, elles, ne s'intéressent qu'à la possibilité de la conséquence, jamais à sa réalité (ou à son irréalité), et ne peuvent exprimer que des potentiels : SMYTH § 2270a.

En effet, tous les savants chargés d'en établir une édition depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Bekker, Dobson, Baiter & Sauppe, Voemel, Shilleto, Dindorf, Whiston, Heslop, Weil, Blass, Butcher, Fuhr, Mathieu, MacDowell et Dilts)<sup>16</sup> proposent ici le même texte<sup>17</sup>, qu'ils ponctuent de la même manière, avec un point final<sup>18</sup> devant la consécutive introduite par ὥστε :

<sup>16</sup> Voir Immanuel BEKKER : *Oratores attici ex recensione Immanuelis Bekkeri*, Tomus IV, *Demosthenes*, Pars prima, Oxford, 1823, p. 386 ; Gulielmus Stephanus DOBSON, *Demosthenis et Æschinidis quae exstant omnia*, tomus secundus, *Demosthenis publicæ*, Londini, prostant apud J. F. Dove, 1828, p. 220 ; Johann Georg BAITER & Hermann SAUPPE, *Oratores attici*, Turici, impensis S. Hoehrii, 1839-43, p. 613 ; Johannes Theodor VOEMEL, *Demosthenis opera*, Paris, Didot, 1843, p. 184-5 ; Richard SHILLETO, *Demosthenis de Falsa Legatione*, Cambridge, John Deighton, 1853 (la 1<sup>re</sup> édition date de 1844), p. 25 ; Karl Wilhelm DINDORF, *Demosthenis orationes, editio secunda correctior*, Leipzig, Teubner, 1850 (cette édition prend la suite de celle de 1846-9, Oxford), p. 299 ; Immanuel BEKKER, *Demosthenis orationes*, Leipzig, Tauchnitz, 1854, p. 236 ; Johannes Theodor VOEMEL, *Demosthenis orationes contra Æschinem: De Corona et de Falsa Legatione*, Leipzig, Teubner, 1862, p. 426 ; Robert WHISTON, *Demosthenes*, Vol. II, London, Whitaker & Co., George Bell, 1868, p. 32 ; G. H. HESLOP, *Demosthenis orationes publicæ*, London, Rivingtons, 1872, p. 24 ; Henri WEIL, *Les Plaidoyers politiques de Démosthène*, première série, *Leptine – Midias – Ambassade – Couronne*, Paris, Hachette, 1877, p. 256 ; Friedrich BLASS, *Demosthenis orationes*, Vol. I, Pars II, Leipzig, Teubner, 1887, p. 356 ; Samuel Henry BUTCHER, *Demosthenis orationes*, Vol. I, Oxford, Oxford University Press (Oxford Classical Texts), 1903, p. 351 ; Karl FUHR, *Demosthenis orationes*, Vol. I, Pars III, Leipzig, Teubner, 1914, p. 415 ; Georges MATHIEU, *Démosthène : Plaidoyers politiques*, t. III, *Sur les forfaitures de l'ambassade*, Paris, Belles Lettres (Collection des Universités de France), 1946, p. 39 ; Douglas Maurice MACDOWELL, *Demosthenes: On the False Embassy (Oration 19)*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 72 ; Mervin R. DILTS, *Demosthenis orationes*, Vol. II, Oxford, Oxford University Press (Oxford Classical Texts), 2005, p. 13. Pour un résumé de l'histoire des éditions de Démosthène, voir Mervin R. DILTS, *Demosthenis orationes*, Vol. I, Oxford, Oxford University Press (Oxford Classical Texts), 2002, p. XII-V ; en particulier p. XIV, où il souligne l'importance de l'édition de Bekker en 1823 dans l'établissement d'un texte fiable fondé sur la recension systématique du groupe formé par les cinq ou six meilleurs manuscrits, désormais bien identifiés.

<sup>17</sup> Les seules différences, minimes, concernent les majuscules en tête de phrase, que notent les éditeurs français (Weil et Mathieu), mais non les autres, puisqu'on ne se trouve pas au début d'un « paragraphe » ; l'élision du *a* dans ταῦθ' ἃ διεξῆλθον ἄρτι πρὸς ὑμᾶς ἐγὼ que tous pratiquent sauf, paradoxalement, Blass, qui écrit ταῦτα, ἃ κτλ., et dans τὰ πολλὰ καὶ μεγάλ' ἀγαθὰ, que préconisent Voemel, Weil, Blass, Butcher, Fuhr et Mathieu, mais non Dobson, Baiter & Sauppe, Bekker, Shilleto, Dindorf, Whiston, Heslop, MacDowell et Dilts ; et quelques variantes orthographiques (dans son édition de 1843, Voemel écrit ἠβούλεσθ' ὑμῖν au lieu de ἐβούλεσθ' ὑμῖν par exemple, avant d'adopter l'autre graphie, qui est meilleure, en 1862). Nous reproduisons dans cet article, en le conformant aux mœurs éditoriales françaises pour l'usage des majuscules en tête de phrase, le texte de Dilts, qui conserve la *scriptio plena* : voir DILTS, *op. cit.*, p. VIII.

<sup>18</sup> C'est déjà le cas dans l'édition princeps, qui comporte elle aussi un point devant ὥσθ' ὑμᾶς : Alde MANUCE, *Demosthenis orationes duae & sexaginta. Libanii sophistae in eas ipsas orationes argumenta. Vita Demosthenis*, Venetiis, in aedibus Aldi, 1504, p. 147. Cependant, comme dans les manuscrits grecs, ce signe de ponctuation y est employé bien plus libéralement que dans les éditions modernes, y compris dans de nombreux passages où, depuis, les éditeurs préfèrent noter des virgules. Sept décennies plus tard, la ponctuation se

Πρὸς δὲ τούτοις τούτο μὲν οὐδεὶς ἀνέγνω τῷ δήμῳ τὸ προβούλευμα, οὐδ' ἤκουσεν ὁ δῆμος, ἀναστὰς δ' οὗτος ἐδημηγόρει ταῦθ' ἃ διεξῆλθον ἄρτι πρὸς ὑμᾶς ἐγώ, τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ἀγαθὰ, ἃ πεπεικῶς ἔφη τὸν Φίλιππον ἦκειν καὶ διὰ τούτο χρήμαθ' ἑαυτῷ τοὺς Θηβαίους ἐπικεκηρυχέναι. Ὡστ' ὑμᾶς, ἐκπεπληγμένους τῇ παρουσίᾳ τὸ πρῶτον τῇ τοῦ Φιλίππου καὶ τούτοις ὀργιζομένους ἐπὶ τῷ μὴ προηγγελκέναι, πραστέρους γενέσθαι τινός, πάνθ' ὅσ' ἐβούλεσθ' ὑμῖν ἔσσεσθαι προσδοκῆσαντας, καὶ μηδὲ φωνῆν ἐθέλειν ἀκούειν ἐμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός.

En outre, alors que personne ne donna lecture au peuple de ce projet de décret et que le peuple ne l'entendit pas, cet individu, lui, se leva pour déclarer publiquement ce que je viens de vous exposer pour ma part en détail, ces nombreux et grands avantages, dont il prétendait avoir parfaitement convaincu Philippe avant de rentrer, succès à cause duquel, disait-il, les Thébains avaient mis officiellement sa tête à prix ! *Et c'est pourquoi* vous, d'abord frappés de stupeur par la présence de Philippe et courroucés contre ces gens parce qu'ils ne l'avaient pas annoncée dans leur rapport, vous *devîntes* plus doux que quiconque dans votre attente de voir tous vos désirs devenir pour vous réalité, et vous ne *consentiez* à écouter pas même un mot de ma bouche ni de celle d'aucun autre.

Dans notre traduction, les passages en italiques font de la proposition ainsi traduite une consécutive « réelle », conformément au texte grec retenu par les éditeurs : la conjonction Ὡστε, après un point final, est rendue par une locution coordonnante en tête d'une indépendante et les infinitifs qu'elle introduit sont traduits par des indicatifs notant des faits avérés et les situant précisément dans le temps.

Cette solution, du reste, est celle adoptée par tous les traducteurs récents du plaidoyer (Vince, Mathieu, MacDowell et Yunis)<sup>19</sup>, qui

---

fait un peu plus distincte et systématique, mais prend encore la forme d'un point devant ὅσθ' ὑμᾶς dans la célèbre édition de Denis LAMBIN, *Δημοσθένους λόγοι, καὶ προοίμια δημογορικά, καὶ ἐπιστολαί*, Lutetiae, apud Ioannem Benenatum, 1570, p. 204. On trouve également un point deux ans plus tard chez Hieronymus WOLF, *Demosthenis et Aeschinis principum Graeciae oratorum opera*, Basileae, ex officina Heruagiana, per Eusebium episcopum, 1572, p. 204 ; tout comme dans son édition de 1604 : *Demosthenis et Aeschinis principum Graeciae oratorum opera*, Francofurti, apud Claudium Marnium & Hæredes Ioannis Aubrii, 1604, p. 299. Il en va de même dans toutes les autres éditions anciennes que nous avons pu consulter. De fait, nous n'avons trouvé qu'une seule exception, partielle, à cet accord unanime des éditeurs : alors qu'il y a un point final dans l'édition de Ioannes Iacobus REISKE, *Oratorum Graecorum, quorum princeps est Demosthenes, quae supersunt*, volumen primum, Lipsiae, typis W. G. Sommeri, 1770, p. 352, en revanche, on lit un point-en-haut dans la version révisée par Gottfried Heinrich SCHAEFER, *Demosthenis quae supersunt e bonis libris a se emendata edidit Ioannes Iacobus Reiske. Editio correctior curante Godofredo Henrico Schaefero*, tomus primus, Londini, apud Black, Young & Young, 1812, p. 224. Ce point-en-haut, même s'il a le mérite de ne pas interrompre entièrement la phrase, reste toutefois une ponctuation forte qui continue de détacher la consécutive de ce qui précède.

<sup>19</sup> Voir J. H. & C. A. VINCE, *Demosthenes: Orations*, Vol. II, *Orations 18-19: De Corona, De Falsa Legatione*, Cambridge Mass., Harvard University Press (Loeb Classical Library 155), 1926, p. 268 ; Georges MATHIEU, *op. cit.*, p. 39 ; Douglas MACDOWELL, *op. cit.*, p. 73 ;



détachent la proposition consécutive de ce qui précède par une ponctuation forte et la traitent comme une indépendante coordonnée à l'indicatif, suivant ainsi le choix de tous les éditeurs.

La traduction de Vince, qui place un point-virgule devant la consécutive plutôt qu'un point final en anglais, mais qui, suivant le texte de Dindorf, écrit bien un point final à cet endroit en grec, adopte la suggestion de Reiske de lire ἀρνός (génitif de ὁ ἀρῆν : « un agneau ») au lieu de τινός et donne ainsi :

[...]; and so, [...] you became as mild as lambs [...] and refused to hear a word from me or anyone else.

Georges Mathieu propose de son côté :

Ainsi vous, [...] vous êtes devenus plus doux que n'importe qui [...] et vous avez refusé d'écouter ma voix ou celle de tout autre.

Dans son édition commentée, MacDowell traduit quant à lui :

So you [...] became as calm as could be [...] and wouldn't listen to a word from me or anyone else.

Enfin, Harvey Yunis propose une traduction plus appuyée encore de ὥστε coordonnant :

As a result, [...] you became as mild as can be and would not give me or anyone else a chance to speak.

Le texte ainsi établi et sa traduction font donc l'unanimité.

Pourtant, de toute évidence, il y a là une difficulté, car, en principe, cette proposition, qui est à l'infinitif et se trouve niée par μή dans son dernier membre (ὥσθ' ὑμᾶς [...] πραοτέρους γενέσθαι τινός, [...] καὶ

---

Harvey YUNIS, *Demosthenes: Speeches 18-19*, Austin, University of Texas Press, 2005, p. 130. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Voemel, dans sa traduction latine, écrit lui aussi une indépendante à l'indicatif au lieu d'une consécutive et rend ὥστε par une coordination et les deux verbes par des imparfaits : « Proinde vos [...] mitiores aliquo fiebatis [...] nec vocem audire mean aut cujusquam alterius volebatis » (*op. cit.*, p. 185). On aboutit au même résultat dans l'édition juxtalinéaire établie en 1848, à partir du texte collationné par Baïter et Sauppe et des travaux de Voemel, par J. F. STIÉVENARD : *Démosthène : Harangue sur les prévarications de l'ambassade*, Paris, Hachette, 1848, p. 50-3. En effet, le grec y comporte un point devant ὥστε ; en outre, si les infinitifs sont clairement identifiés dans la traduction mot à mot, ils y sont traduits avec des valeurs de temps (γενέσθαι devient « être devenus » en face de ἐθέλειν « ne pas vouloir »), alors que seul l'aspect compte dans une consécutive « logique » à l'infinitif, et ils sont immédiatement remplacés par des indicatifs et non des subjonctifs : « tellement que vous [...] être devenus (vous devintes) [...] et ne pas vouloir (et vous ne voulûtes pas) » ; enfin, la traduction « correcte » de Stiévenard rend ὥστε par « donc » et emploie l'indicatif : « Vous donc que l'approche de Philippe avait d'abord effrayés, vous qu'avait irrités le silence de l'ambassade, calmés à l'excès par l'espoir que tout s'arrangerait à votre gré, vous ne voulûtes écouter ni moi, ni aucun autre ».

μηδὲ φωνήν ἐθέλειν ἀκούειν ἔμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός), présente tous les traits d'une consécutive « logique » à l'infinitif et non « réelle » à l'indicatif. Dès lors, et conformément aux différences d'emploi et de sens que nous avons rappelées, on ne devrait pas la traduire comme une indépendante coordonnée, mais, à défaut de pouvoir y maintenir l'infinitif en français, comme une subordonnée introduite par « de sorte que » (« so that » en anglais) et au subjonctif (« should/shouldn't » devant le verbe en anglais) au lieu de l'indicatif.

Autrement dit, si l'on s'en tient à la grammaire, il semble bien que le texte du § 35, ponctué par les éditeurs avec un point final devant Ὡστε, comme les traductions qu'il entraîne, méconnaissent la syntaxe du passage et en trahissent le sens.

### Le témoignage des manuscrits

Afin de comprendre l'origine de ce point final devant Ὡστε, si déterminant pour la construction comme pour le sens, il convient d'abord d'examiner le témoignage des manuscrits qui ont servi à l'établissement du texte de Démosthène, afin de voir si le choix unanime des éditeurs peut s'en autoriser. Pour ce faire, nous avons consulté les deux meilleurs témoins dont nous disposons : les manuscrits grecs 2934 (S) de la Bibliothèque Nationale de France et 485 (A) de la bibliothèque d'État de Bavière à Munich<sup>20</sup>.

Généralement, les signes de ponctuation notés dans les manuscrits grecs sont représentés par des points et se répartissent en trois catégories selon la hauteur à laquelle ces points sont placés. Le point-en-bas, ou ὑποστιγμή (« sous-ponctuation »), est le moins appuyé et se rend souvent par une virgule. Le point placé à mi-hauteur de la lettre qui le précède est appelé στιγμή μέση et indique une ponctuation un peu plus forte qu'une simple virgule : c'est à peu près l'équivalent en français d'un point-virgule ou de deux points. Enfin, servant à marquer une forte pause, le point final, ou στιγμή τελεία, se note, lui, comme un point-en-haut dans les manuscrits, mais se rend par un point final dans nos éditions. Ainsi, quand, à partir de ces témoignages manuscrits, les éditeurs établissent un texte grec, ce sont eux qui décident de reproduire, ou non<sup>21</sup>, ces signes de ponctuation sous diverses formes, selon

<sup>20</sup> S = Paris : Bibliothèque Nationale de France, gr. 2934, fin du IX<sup>e</sup> siècle ou début du X<sup>e</sup> ; A (Augustanus primus) = Munich : Bayerische Staatsbibliothek, gr. 485, début du X<sup>e</sup> siècle. Sur l'importance de ces deux manuscrits dans l'établissement du texte de Démosthène, voir Mervin R. DILTS, *Demosthenis orationes*, Vol. I, cité, p. xiv, avec la n. 25.

<sup>21</sup> Sur le peu de crédit généralement accordé par les éditeurs à la ponctuation et à l'accentuation indiquées dans les manuscrits, voir J. D. DENNISTON, *The Greek Particles*, Oxford, Oxford University Press, 2<sup>nd</sup> edition revised by K. DOVER, 1950, p. 430 (οὔκου/

les cas : virgule, point-en-haut (qu'on traduit par un point-virgule ou par deux points), point-virgule (c'est-à-dire un point d'interrogation pour nous), ou point final.

Les manuscrits S et A s'en tiennent à ces signes de ponctuation, à ceci près qu'ils ne semblent pas distinguer les ὑποστιγμαὶ des στιγμαὶ μέσαι : de fait, tous ces points « intermédiaires » sont notés à mi-hauteur. Seuls les points finaux, les στιγμαὶ τέλειαι, notés comme des points-en-haut, s'en distinguent nettement. Or l'examen du passage qui nous intéresse révèle que ces deux témoins portent manifestement devant ὄσθ' ὑμᾶς un point placé à mi-hauteur (στιγμαὶ μέσαι) et non un point-en-haut (στιγμαὶ τελείαι)<sup>22</sup>. Autrement dit, même si l'argument n'est pas décisif et ne suffit pas à disqualifier l'interprétation traditionnelle, puisque ni la ponctuation ni l'accentuation ne sont observées systématiquement dans ces manuscrits, quand les éditeurs du texte de Démosthène choisissent d'écrire un point final devant ὄσθ' ὑμᾶς, cette décision ne peut se prévaloir ni de l'autorité de S ni celle de A, qui ne notent pas à cet endroit une forte pause<sup>23</sup>.

Le problème reste donc entier. Pourquoi les éditeurs, suivis en cela par tous les traducteurs, sans que rien dans les meilleurs manuscrits de Démosthène ne les y invite, isolent-ils cette proposition et la traitent-ils comme une consécutive « réelle » et non « logique » ? Ce choix unanime a en effet des conséquences importantes pour le sens du texte, de sorte qu'il convient d'examiner s'il se justifie véritablement.

### Un écho des § 19 à 24

Ce passage du § 35 renvoie aux événements décrits plus longuement et précisément un peu plus tôt aux § 19-24 du plaidoyer. Démosthène y raconte en détail les interventions d'Eschine devant le peuple et toutes les promesses qu'il lui fit miroiter. Ainsi, à la fin du § 19, l'orateur

---

οὐκοῦν) : « The punctuation and accentuation of our MSS are not to be trusted over-implicitly, and frequent changes should probably be made. Editors have been rather haphazard in this matter. » On trouvera une discussion récente et intéressante de ces questions chez Albert RIJKSBARON, *Plato: Ion or: On the Iliad*, Leiden & Boston, Brill, 2007, p. 68-71, avec la note 151 pour la synthèse bibliographique. Pour sa part, Rijksbaron conclut que la ponctuation proposée dans les manuscrits mérite plus d'attention et de respect qu'on ne le dit, même s'il convient de raisonner au cas par cas.

<sup>22</sup> Voir S, f. 200v ; et A, f. 174v.

<sup>23</sup> Ce choix est d'autant plus remarquable que, dans le reste du plaidoyer, les éditeurs ne font précéder d'un point final qu'une seule autre consécutive, au § 244, ce qui ne pose en l'occurrence aucune difficulté, puisqu'elle est à l'indicatif : ὄστ', εἴπερ ἔστ' ἀληθῆς ἡ φήμη, καθ' ὑμῶν ἔστιν ἢ παρὰ τῶν πολλῶν (S, f. 229r, et A, f. 201v, portent du reste devant un point-en-haut : στιγμαὶ τελείαι). Dans tous les autres cas, soit les éditeurs ne placent aucun signe de ponctuation devant les consécutives, soit ils écrivent une virgule (seule exception, Fuhr met un point-en-haut au § 43 devant la consécutive à l'impératif : *op. cit.*, *ad loc.*, p. 419).

énonce à propos de son adversaire comme un fait, sur le mode du récit, une consécutive « réelle », et la fait suivre d'un discours indirect introduit par ἔφη qui retrace les propos d'Eschine :

εἶπε δὲ τοιούτους λόγους καὶ τηλικαῦτα καὶ τοσαῦτ' ἔχοντας ἀγαθά, ὥσθ' ἅπαντας ὑμᾶς λαβὼν ᾄχετο. **20.** Ἔφη γὰρ ἦκειν πεπεικῶς Φίλιππον ἅπανθ' ὅσα συμφέρει τῇ πόλει [...] **21.** [...] καὶ διὰ τοῦτο χρήμαθ' ἑαυτῷ τοὺς Θηβαίους ἐπικεκηρυχέναι.

Il prononça des propos d'une nature telle et dont le contenu offrait de si grands et de si nombreux avantages qu'en partant il vous tenait tous. **20.** En effet, il revenait, prétendait-il, après avoir parfaitement convaincu Philippe d'adopter tout ce qui servait les intérêts de la cité [...] **21.** [...], succès à cause duquel, disait-il, les Thébains avaient mis officiellement sa tête à prix !

Nous trouvons bien là, pratiquement mot pour mot, les mêmes expressions que celles reprises brièvement par l'orateur au § 35, qui n'en conserve que le tout début et la toute fin :

ταῦ[τα...], τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ἀγαθά, ἃ πεπεικῶς ἔφη τὸν Φίλιππον ἦκειν, καὶ διὰ τοῦτο χρήμαθ' ἑαυτῷ τοὺς Θηβαίους ἐπικεκηρυχέναι.

De même, au § 23, Démosthène, concluant sa narration, raconte comment le peuple, entraîné par Eschine et Philocrate qui raillaient l'orateur, a refusé d'écouter ses objections :

Ἕμεῖς δ' ἐγελάτε, καὶ οὐτ' ἀκούειν ἠθέλετε οὔτε πιστεύειν ἐβούλεσθε ἄλλα πλὴν ἃ οὗτος ἀπηγγέλει.

Quant à vous, vous riiez et vous ne consentiez pas à écouter ni ne vouliez accorder foi à autre chose qu'au rapport de cet individu.

De nouveau, les mots qu'emploie ici Démosthène sur le mode du récit, pour décrire les faits tels qu'ils se sont produits, se retrouvent au § 35, mais transposés dans la consécutive cette fois :

ὥστε [...] μὴδὲ φωνὴν ἐθέλειν ἀκούειν ἐμοῦ μὴδ' ἄλλου μηδενός.

Dès lors, on peut comprendre comment le rapprochement de ces divers passages, rapprochement souligné par Démosthène lui-même au § 35 (ἃ διεξῆλθον ἄρτι πρὸς ὑμᾶς ἐγώ), a conduit les interprètes à voir dans la consécutive du § 35 la simple reprise des énoncés factuels précédents et à la traiter comme une consécutive « réelle » exprimant ce qui a effectivement résulté des fausses promesses d'Eschine et qui a déjà été rappelé dans les mêmes termes.

Mais la grammaire est têtue et ne peut se satisfaire de cette explication : il lui faut des raisons de syntaxe, et non seulement des échos, si précis fussent-ils. Or, syntaxiquement, pour que cette consécutive du § 35 puisse être considérée comme « réelle » et non « logique », choix qui implique une nuance de sens fondamentale, il convient d'y justifier

à la fois l'emploi de l'infinitif au lieu de l'indicatif et celui de la négation μή au lieu de οὐ.

### Une distinction artificielle ?

La solution la plus simple est de mettre en doute la distinction même entre consécutives « réelles » et consécutives « logiques ». Marcel Bizos remarque ainsi dans sa syntaxe :

La distinction entre l'emploi de l'indicatif et celui de l'infinitif *est loin d'être toujours observée* : l'infinitif se trouve parfois employé là où l'on attendrait l'indicatif ; l'inverse, d'ailleurs, ne se produit pas.<sup>24</sup>

Si l'on admet cette analyse, il se pourrait donc simplement que le texte présente une consécutive à l'infinitif « là où l'on attendrait l'indicatif », ce qui nous autoriserait à user de ce mode dans la traduction. Toutefois, cette explication fait face à plusieurs objections.

D'abord, l'observation de Bizos vaut pour nous, lecteurs français (ou anglais), pour qui l'usage des modes dans les consécutives n'est ni aussi souple, ni aussi précis et nuancé qu'en grec<sup>25</sup>. Certes, il nous arrive de ne pas comprendre pourquoi telle consécutive grecque est à l'infinitif alors que le contexte nous semble indiquer clairement qu'elle devrait être à l'indicatif. Toutefois, même dans ce cas-là, rien ne dit que, pour un Grec du temps de Démosthène, la distinction entre l'emploi de l'indicatif et celui de l'infinitif n'est pas toujours observée, bien au contraire. Pour ses auditeurs, selon le mode, Démosthène insiste tantôt sur le résultat effectivement produit par l'action principale, tantôt uniquement sur ce vers quoi tend logiquement – naturellement, possiblement ou intentionnellement – cette action sans préciser si elle a été suivie d'effet. Dans ce second cas, en fonction du contexte, le résultat peut très bien avoir été atteint et la consécutive « logique » recouvrir également une conséquence « réelle », ce que l'auditoire perçoit parfaitement quand cela arrive. Toutefois, formellement, le tour souligne uniquement une tendance au lieu de décrire un effet<sup>26</sup>. Notre incapacité

<sup>24</sup> BIZOS « 15° Conséquence. Remarques générales. Remarque 1 », p. 177. SÉCHAN & DELEBECQUE § B[77], sans évoquer l'attente du lecteur, font un constat similaire : « Cette distinction est surtout théorique. Pratiquement, l'infinitif est toujours possible. »

<sup>25</sup> En français, par exemple, à la différence du grec, dès lors que la principale comporte une corrélation avec la consécutive, la grammaire impose l'indicatif dans cette dernière : « il était si grand qu'il touchait le plafond ». L'infinitif, lui, ne peut s'employer en français qu'en l'absence de corrélation et à condition que le sujet de la principale et de la consécutive reste le même : « il était grand au point de toucher le plafond ».

<sup>26</sup> Voir GOODWIN § 583 : « The two constructions (one stating a *tendency* and the other a *fact*) are very different, and they seemed far more so to a Greek than they do to us » ; voir aussi § 582 et 584. Voir également les explications de RIJKSBARON § 23, (ii), p. 63-6.

à toujours bien traduire – voire simplement parfois à saisir – cette nuance ne signifie nullement qu'elle n'existe pas.

Ensuite, au § 35 du discours de Démosthène, rien n'impose en français (ni non plus en anglais) de recourir à l'indicatif plutôt que de tenter de rendre la valeur de l'infinitif, comme nous le verrons en conclusion, le sens du passage s'accommodant aussi bien d'une conséquence « logique » que d'une conséquence « réelle », selon la perspective adoptée. En outre, si l'on respecte la valeur de l'infinitif, rien n'empêche de comprendre que la conséquence logique et voulue par Eschine est aussi le résultat réellement obtenu, même si, formellement, cela n'est pas exprimé par le tour. En d'autres termes, si l'on « attend » ici l'indicatif, ce n'est pas dû au contexte, qui ne l'exige nullement, mais uniquement au rapprochement avec les § 19-24, Démosthène reprenant apparemment le même argument dans les mêmes termes.

Enfin, il reste le problème soulevé par la ponctuation retenue de façon unanime par les éditeurs du texte : en isolant la consécutive à l'infinitif après un point final, on la traite comme une indépendante, ce qui est impossible si la proposition n'est pas au départ à un mode personnel, ainsi que nous l'avons souligné dans nos remarques liminaires. Adopter cette ponctuation suppose donc que la consécutive, à l'origine, devait être à l'indicatif.

### Une attraction modale ?

Dès lors, pour justifier l'emploi de l'infinitif à la place de l'indicatif, la seule explication possible relève d'une attraction modale. La phrase qui précède contient un discours indirect prêté à Eschine et inscrit dans une proposition relative (*ἃ πεπεικῶς ἔφη τὸν Φίλιππον ἤκειν καὶ διὰ τοῦτο χρήμαθ' ἑαυτῷ τοὺς Θηβαίους ἐπικεκηρυχέναι*), de sorte qu'une consécutive à l'indicatif qui la suivrait immédiatement pourrait passer à l'infinitif par attraction modale. Toutefois, cette explication soulève deux objections majeures. D'abord, pour le sens, elle est absurde : c'est Eschine qui tient le discours rapporté par Démosthène et il ne saurait de toute évidence assumer dans ses propos la conséquence réelle ainsi énoncée, car ce serait avouer ouvertement ses crimes. Attirer ladite conséquence dans le discours indirect introduit par ἔφη est donc indéfendable. Ensuite, la présence de la négation μή au lieu de οὐ dans le dernier membre de la consécutive (*καὶ μηδὲ φωνὴν ἐθέλειν ἀκούειν ἐμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός*) ne s'explique toujours pas.

Cette seconde objection vaut également si, sautant par-dessus le discours indirect d'Eschine, on va chercher la mention du récit qu'en

a déjà donné Démosthène (ἃ διεξήλθον ἄρτι πρὸς ὑμᾶς ἐγώ) pour tenter d'y accrocher la consécutive, l'accusateur pouvant, lui, en assumer la réalité, comme plus tôt au § 23. En effet, le problème soulevé par l'usage de la négation μή dans la consécutive reste entier.

Ajoutons qu'il n'est pas aisé, du point de vue du style comme de la syntaxe, de faire abstraction de la citation d'Eschine placée juste avant la consécutive, quand l'intervention de Démosthène se présente, elle, comme une incise lointaine qui ne contient pas de discours indirect explicite à l'infinitif.

Enfin, cette incise a pour objet le pronom relatif ἃ, repris ensuite, avec le même antécédent, développé et expliqué (ταῦθ' ἃ [...], τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ἀγαθὰ, ἃ), pour introduire la citation prêtée à Eschine dans une relative complexe où ce pronom relatif dépend du participe πεπεικώς et non du verbe conjugué ἔφη (ἃ πεπεικώς ἔφη τὸν Φίλιππον ἤκειν). Il faudrait donc admettre *à la fois* que ce relatif est à lui seul l'équivalent d'un second discours indirect à l'infinitif sous-entendu permettant de justifier une distante attraction modale (ce qui est très difficile, l'attraction supposant non seulement un emploi explicite de l'infinitif dans la principale du discours indirect dont dépend la consécutive attirée, mais aussi que cette consécutive soit incluse dans la citation) ; *et* que, pour le sens, cela ne vaut que pour la première occurrence dudit relatif avec διεξήλθον, sujet Démosthène, mais non avec πεπεικώς, sujet Eschine, ni non plus avec le premier verbe introducteur, ἐδημηγόρει, sujet Eschine là aussi, que complète pourtant directement l'antécédent des deux relatives (et, par extension, les relatives elles-mêmes), car sinon resurgit la même absurdité relevée plus haut.

L'hypothèse d'une attraction modale paraît donc très difficilement admissible ici.

### La négation μή

Restent enfin à examiner les problèmes que soulève l'emploi de la négation μή dans la consécutive si on la tient pour « réelle ». Pour en justifier la présence, la seule solution grammaticale est de considérer que la négation ne porte pas sur le verbe de la consécutive lui-même, l'infinitif ἐθέλειν, dont elle est séparée par le mot φωνήν, mais uniquement sur l'infinitif ἀκούειν qui le complète et qui a lui-même pour objet l'accusatif φωνήν précisément. En effet, l'infinitif objet d'un verbe de volonté n'est pas inscrit dans un discours indirect (même si le contexte, en décrivant les intentions du sujet, en crée implicitement les conditions), n'a pas de valeur de temps, mais seulement d'aspect,

et doit être nié par μή. Autrement dit, il faudrait comprendre le tour comme si l'on avait :

καὶ ἐθέλειν μὴ ἀκούειν μηδὲ φωνὴν ἐμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός.

Cette interprétation est théoriquement possible, même si l'ordre des mots n'y est pas favorable, nonobstant la présence de φωνήν entre μηδὲ et ἐθέλειν, mais elle se heurte à un obstacle majeur. En effet, aussi bien au § 23 déjà cité que dans les autres passages du plaidoyer où Démosthène exprime la même idée, la négation porte systématiquement sur le verbe de volonté lui-même et non sur l'infinitif qui le complète :

§ 15 : ὑμῶν βουλομένων ταῦτα καὶ οὐδὲ φωνὴν ἐθελούντων ἀκούειν τοῦ καταπτύστου Φιλοκράτους.

§ 23 : καὶ οὐτ' ἀκούειν ἠθέλετε οὔτε πιστεύειν ἐβούλεσθε ἄλλα πλὴν ἂ οὗτος ἀπηγγέλλει.

§ 43 : ἀλλὰ φενακισθῆναι τοῖς λόγοις τούτοις ὑμᾶς ἔδει, καὶ ἐμοῦ τάληθῆ μὴ ἐθέλησαι ἀκούσαι.

§ 45 : ἀναστὰς καὶ παρελθὼν ἐπειρώμην μὲν ἀντιλέγειν, ὡς δ' ἀκούειν οὐκ ἠθέλετε, ἡσυχίαν ἔσχον.

§ 113 : Καὶ θορυβούντων ὑμῶν καὶ οὐκ ἐθελούντων ἀκούειν αὐτοῦ.

§ 178 : ἐπέδειξα αἴτιον γεγενημένον τοῦ μὴ θέλειν<sup>27</sup> ὑμᾶς ἀκούειν ἐμοῦ τάληθῆ.

§ 301 : ἂν τῶν μὲν μὴ ἐθέλητε ἀκούειν τοῖς τοιοῦτοις συνηγορούντων.

Ces exemples montrent tous très clairement que, dans ce tour, la négation, qu'il s'agisse de οὐ (son emploi ne laisse planer aucun doute, car cette négation ne peut porter que sur le verbe de volonté lui-même) ou de μή (c'est alors sa place, juste devant le verbe ἐθέλειν, qui est déterminante), selon les constructions, porte à chaque fois sur le verbe de volonté et non sur l'infinitif ἀκούειν qui le complète.

Autrement dit, en pratique, justifier la présence de la négation μή à la fin de la consécutive du § 35 en la faisant porter exclusivement sur ἀκούειν ne tient pas, mais il convient d'entendre au contraire, ce qui est bien plus naturel en grec :

καὶ μὴ ἐθέλειν μηδὲ φωνὴν ἀκούειν ἐμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός.

<sup>27</sup> MacDowell (*op. cit.*, p. 132) et Dilts (*Demosthenis orationes*, Vol. II, cité, p. 57) lisent ici θέλειν sans aphérèse, mais, traditionnellement, s'agissant de la prose attique, on considère que seul ἐθέλειν s'emploie régulièrement, tandis que θέλειν est poétique ou familier, de sorte que tous les autres éditeurs écrivent ἠθέλειν. Dans les autres citations présentant le même hiatus, MacDowell et Dilts, qui conservent la *scriptio plena*, maintiennent le ἐ- initial transmis par les manuscrits quand les autres éditeurs l'éliminent, mais cet ἐ- initial est absent au § 178. Voir par exemple S, f. 201v, et A, f. 175v, pour ἐθέλησαι au § 43 ; S, f. 216v, et A, f. 193r, pour θέλειν au § 178 ; et S, f. 230v, et A, f. 209v, pour ἐθέλητε au § 301.



## Conclusion

Il ressort donc de cette analyse que, dans la consécutive du § 35, le mode des verbes introduit par ὥστε est l'infinitif et, à la fin, la négation est μή parce que cette conséquence n'est pas « réelle », mais bel et bien « logique »<sup>28</sup>. Comme telle, elle vient sans difficulté à la suite du discours indirect prêté à Eschine juste avant : elle le conclut en en révélant les suites naturelles comme le dessein caché, mais sans en faire partie et sans préciser si le résultat a été atteint. Nous savons que c'est le cas puisque nous avons connaissance des § 19-24, mais ici, après la citation explicite des propos d'Eschine introduite par ἔφη, la consécutive à l'infinitif se contente de dévoiler l'intention implicite de leur auteur et le mobile de son crime.

Il faut donc remplacer le point final placé par les éditeurs devant la consécutive par une virgule et proposer le texte et la traduction suivants :

Πρὸς δὲ τούτοις τοῦτο μὲν οὐδεὶς ἀνέγνω τῷ δήμῳ τὸ προβούλευμα, οὐδ' ἤκουσεν ὁ δῆμος, ἀναστὰς δ' οὗτος ἐδημηγόρει ταῦθ' ἃ διεξῆλθον ἄρτι πρὸς ὑμᾶς ἐγώ, τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ἀγαθὰ, ἃ πεπεικῶς ἔφη τὸν Φίλιππον ἤκειν καὶ διὰ τοῦτο χρήμαθ' ἑαυτῷ τοὺς Θηβαίους ἐπικεκηρυχέναι, ὥσθ' ὑμᾶς, ἐκπεπληγμένους τῇ παρουσίᾳ τὸ πρῶτον τῇ τοῦ Φιλίππου καὶ τούτοις ὀργιζομένους ἐπὶ τῷ μὴ προηγελκέναι, πραοτέρους γενέσθαι τινός, πάνθ' ὄσ' ἐβούλεσθ' ὑμῖν ἔσσεσθαι προσδοκήσαντας, καὶ μηδὲ φωνὴν ἐθέλειν ἀκούειν ἐμοῦ μηδ' ἄλλου μηδενός.

En outre, alors que personne ne donna lecture au peuple de ce projet de décret et que le peuple ne l'entendit pas, cet individu, lui, se leva pour déclarer publiquement ce que je viens de vous exposer pour ma part en détail, ces nombreux et grands avantages, dont il prétendait avoir parfaitement convaincu Philippe avant de rentrer – succès à cause duquel, disait-il, les Thébains avaient mis officiellement sa tête à prix ! –, *de façon à ce que* vous, d'abord frappés de stupeur par la présence de Philippe et courroucés contre ces gens parce qu'ils ne l'avaient pas annoncée dans leur rapport, vous *devinssiez* plus doux que quiconque dans votre attente de voir tous vos désirs devenir pour vous réalité, et que vous ne *consentissiez* à écouter pas même un mot de ma bouche ni de celle d'aucun autre.

Cette lecture est également confirmée un peu plus loin par le passage du § 43 déjà cité où la même conséquence voulue est exprimée

<sup>28</sup> Henri Weil l'a peut-être senti, qui ne commente pas directement l'emploi de l'infinitif dans la consécutive, mais qui traduit néanmoins *πραοτέρους γενέσθαι τινός* par « devenir plus doux que n'importe qui » à l'infinitif et sans noter d'antériorité dans *γενέσθαι*, qui n'a effectivement ici qu'une valeur d'aspect : voir *op. cit.*, *ad loc.*, p. 256. Toutefois, il adopte lui aussi un point final devant ὦστε qu'il écrit avec une majuscule, ce qui implique formellement une consécutive « réelle ».

sous la forme de l'obligation à laquelle étaient soumis Eschine et ses comparses pour parvenir à leurs fins :

ἀλλὰ φενακισθῆναι τοῖς λόγοις τούτοις ὑμᾶς ἔδει, καὶ ἐμοῦ τάληθῆ μὴ ἔθειλῆσαι ἀκοῦσαι.

Il fallait au contraire qu'on vous en imposât par ces discours et que vous ne consentissiez pas à entendre la vérité de ma bouche.

Dans ces deux extraits, Démosthène ne présente pas le refus du peuple de l'écouter comme un simple fait qui s'est effectivement produit, même si c'est bien le cas, ainsi que l'ont rapporté les § 19-24, mais comme le dessein poursuivi nécessairement par son adversaire derrière toutes les fausses promesses dont il berçait ses concitoyens. L'accent n'est pas mis sur la réaction réelle et mal inspirée des Athéniens, qui s'en trouvent largement excusés, mais sur l'intention criminelle d'Eschine, qui aura dès lors le plus grand mal à plaider l'innocence et la bonne foi<sup>29</sup>.

Formellement, suivant le plan rhétorique traditionnel, nous sommes encore ici au début du discours, dans la narration (ou diégèse, διήγησις, en grec), et Démosthène est censé s'en tenir au récit des faits, jeu auquel il se prêtait volontiers aux § 19-24. Toutefois, en choisissant de recourir à une consécutive logique au § 35, l'orateur transforme cette narration en véritable démonstration (ἀπόδειξις), mêlant ainsi ces deux parties en principe distinctes du plaidoyer d'une manière originale et

<sup>29</sup> À l'appui de cette lecture, citons encore un autre parallèle éclairant. Au § 54, Démosthène décrit comment Philocrate, Eschine et leurs complices ont agi face à ceux des Phocidiens qui pensaient qu'Athènes regrettait la paix conclue avec Philippe : « à ceux-là, ils montrèrent que vous aviez voté la même paix pour ses descendants aussi, de façon à ce qu'on désespérât en tout point de vos décisions » (τούτοις ὅτι καὶ τοῖς ἐγγόνοις τὴν αὐτὴν ἐνηφίσασθ' ἐπέδειξαν, ὥστε πανταχῆ τὰ παρ' ὑμῶν ἀπογνωσθῆναι). Tout comme au § 35, Démosthène prête un discours indirect à ses adversaires, ici sous la forme d'une complétive à l'indicatif introduite par ὅτι après le verbe de « perception par l'esprit » ἐπέδειξαν, qu'il fait suivre d'une consécutive à l'infinitif livrant les suites logiques et, de toute évidence, voulues de cette démonstration (une attraction modale à l'infinitif est ici strictement impossible : cette consécutive est nécessairement « logique »). Le manuscrit A, f. 199r, traite cette phrase exactement comme celle du § 35 et place clairement devant ὥστε un point à mi-hauteur : στιγμῆ μέση ; c'est aussi probablement le cas dans S, f. 203r, bien que moins nettement. Or, cette fois-ci, tous les éditeurs depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle écrivent bien une simple virgule devant la conjonction et non un point final. (Parmi les éditeurs plus anciens, Alde Manuce et Wolf mettent un point au lieu d'une virgule devant ὥστε ; Lambin, Reiske, Schaefer et Dobson un point-en-haut.) Quant aux traducteurs, tous emploient de nouveau l'indicatif dans la consécutive en dépit de l'infinitif utilisé en grec, soulignant ainsi que la conséquence fut très certainement réelle. Toutefois, ce n'est pas sur cette triste réalité qu'insiste ici Démosthène, mais sur le pernicieux dessein qui préside à la démonstration fournie par ses adversaires et sur ses effets naturels et inéluctables, avant d'être avérés. D'où l'usage du subjonctif dans notre propre traduction.

bien à lui, et annonçant clairement la stratégie qu'il entend développer pour confirmer ses accusations : si les juges concluent qu'Eschine est un imbécile chez qui la vanité le dispute à l'incompétence et dont Philippe s'est joué, qu'ils l'acquittent ! Mais si Eschine s'est vendu à l'ennemi pour trahir la cité – et c'est la conclusion inéluctable à laquelle aboutit cette consécutive « logique » à l'infinif –, qu'ils le condamnent !<sup>30</sup>

David-Artur DAIX  
*david-artur.daix@ens.fr*  
*École Normale Supérieure (Paris) – PSL*  
*45, rue d'Ulm*  
*F-75230 Paris cedex 05*

---

<sup>30</sup> Christine Hunzinger, Jean Yvonneau et Marwan Rashed m'ont apporté une aide précieuse afin d'améliorer la démonstration : je les en remercie vivement.